



Plan-masse et de situation. D'après le plan cadastral, 1980, section BR, parcelle 294, éch. 1 : 1 000e, agrandi.

IVR52_20034901009A4

Auteur de l'illustration : I. Frager

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Ville d'Angers
communication libre, reproduction soumise à autorisation